

Réf: Dossier N° 010351

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NKAB EXCHANGE »

Siège social Abidjan, Cocody, II PLATEAUX ANGRE, 00, K7

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/01/2021 , et enregistrés au CEPICI le 07/05/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NKAB EXCHANGE »

Objet :

- Le transfert d'argent national et international
- L'échange
- Diverses prestations et services
- La représentation d'entreprises ou de sociétés commerciales

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, II PLATEAUX ANGRE, 00, K7

Dirigeant(s) : Mlle OURIZALE GNANGNO ALIX BARBARA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02913 du 05/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°20180/GTCA/RC/2021 du 05/08/2021

